

Offre d'emploi

Diffusion :
Interne/Externe

L'association Asfad, située à Rennes,

Affirme que l'égalité entre les Femmes et les Hommes et le développement d'une société à être toujours plus inclusive sont des bases fondamentales du bien vivre ensemble.

Riche de ces convictions, l'association Asfad se donne pour objet de prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes, soutenir la parentalité, promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle de femmes et d'hommes en situation de précarité.

RECRUTE
pour le CHRS
du Pôle Cohésion Sociale

1 travailleur.se social.e

CDD 1 an, 1 ETP

A compter du 15 janvier 2021

Formation :

Formation niveau 3 de travailleur.se social.e : AS, CESF, ES

sous la responsabilité du Responsable de service.

Missions :

- Concourir à la dynamique et à l'amélioration des projets de service et du projet d'établissement
- Réaliser les évaluations des demandes d'hébergement à transmettre au SIAO
- Travailler en lien étroit avec le SIAO
- Participer au roulement des permanences sociales du CHRS

Compétences et qualités attendues :

- Ecoute
- Rigueur, organisation, autonomie dans le travail
- Capacités rédactionnelles
- Capacité d'analyse des situations
- Connaissances indispensables des problématiques individuelles relatives aux situations de violences et à la grande précarité
- Connaissance des dispositifs d'hébergement, de logement adapté ou accompagné, dans le secteur social et médico-social et de logement

Conditions d'exercice :

- Poste basé à Rennes.
- Soirées et week-ends selon roulement

Convention Collective NEXEM (Accords Collectifs de Travail) applicable dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Permis B obligatoire

☛ Réception des candidatures jusqu'au 16 décembre 2020

Adresser votre candidature et votre CV à : Madame la Directrice du Pôle Cohésion Sociale

Sous couvert du Secrétariat de Direction

146 A, rue de Lorient - CS 64418 - 35044 RENNES CEDEX

Tél. : 02 99 59 60 01 - polecohesionsociale@asfad.fr

Les entretiens se dérouleront les 7 et 8 janvier 2021.